

Règlement du Championnat Grand Est Enduro 2024

Coureurs admis

Un championnat ligue 1 est ouvert aux pilotes titulaires d'une licence INTER + NCO+ NJC.

Un championnat vétérans ligue 1 est ouvert aux pilotes titulaires d'une licence inter ou NCO, âgé de 37 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours et concourant en ligue 1.

Un trophée super-vétérans ligue 1 ouvert aux pilotes titulaires d'une licence NCO âgés de 47 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours et concourant en ligue 1.

Un championnat espoir ligue 1 ouvert aux pilotes titulaires d'une licence inter ou NCO ou NJC âgé de – de 21 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours et concourant en ligue 1.

Un Trophée ligue 2 ouvert aux pilotes titulaires d'une licence NCO ou NJC.

Un trophée super-vétérans ligue 2 ouvert aux pilotes titulaires d'une licence NCO âgés de 47 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours et concourant en ligue 2.

Un trophée vétérans ligue 2 ouvert aux pilotes titulaires d'une licence NCO âgés de 37 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours et concourant en ligue 2.

Un Trophée Espoir ligue 2 est ouvert aux pilotes titulaires d'une licence NCO, ou NJC âgé de moins de 21 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours et concourant en ligue 2.

Un trophée féminine ouvert aux pilotes de sexe féminin titulaires d'une licence NCO ou NJC et concourant en ligue 2.

Un challenge ligue 3 ouvert aux pilotes titulaires d'une licence NCO ou NJC.

Un challenge 50cc ouvert aux pilotes roulant en 50cc titulaires d'une licence NCO ou NJC en concourant en ligue 3.

Droits d'engagement

Les droits d'engagement des catégories Féminines et 50 cc sont fixés à 10.00 euros (Hors Championnat de France et épreuves « Hors ligue »).

Les modalités d'engagement figureront sur le site d'inscription de la LMGE :

<http://www.inscriptions.liguemotograndest.fr/>

Pilote souhaitant déclarer forfait

Le pilote qui ne pourra pas se rendre à une épreuve devra déclarer forfait auprès du **Secrétariat de la Ligue Motocycliste Grand Est, au maximum 48 heures avant la course.**

Tout pilote qui déclare forfait devra fournir un justificatif valable (exemple : certificat médical, courrier officiel etc...). Dans le cas contraire, le droit d'engagement sera encaissé. La décision de rembourser ou non le pilote sera prise par la Ligue, après étude du justificatif fourni.

Sur tout forfait un droit administratif sera retenu (5 €). Aucun remboursement ne sera effectué, passé le délai des 48 heures avant l'épreuve.

Le pilote s'excusant moins de 13 jours avant l'épreuve ne pourra participer à aucune épreuve organisée le même jour ou week-end.

Après toute absence pour raison de santé, la Ligue aura la possibilité de convoquer l'intéressé devant un médecin fédéral pour s'assurer de son aptitude à la reprise de la compétition.

Motos

Les motos devront être rigoureusement conformes aux prescriptions du code de la route. Le bruit ne devra pas excéder les normes fédérales en vigueur. Les pilotes devront fournir : Permis de conduire, carte grise et assurance du véhicule (hors enduro sprint) et licence de l'année en cours.

Numéros - Plaques

Les machines devront porter 3 plaques numérotées de dimensions réglementaires :

Championnat : Plaques jaunes, numéros noirs (LIGUE 1)

• Trophée : Plaques vertes, numéros blancs (LIGUE 2)

Challenge : plaques noires, numéros blancs (LIGUE 3)

Les pilotes devront veiller à avoir des numéros lisibles, contrastés et fiables sur la durée de l'épreuve (scotch non autorisé).

Contrôle des motos

Les motos devront être conformes à la réglementation technique du championnat de France d'enduro (hors enduro-sprint).

Sanctions

En cas d'infractions commises lors des épreuves, les sanctions seront celles prévues au règlement du championnat de France d'enduro.

Classement

Le classement se fera du type OPEN, sans tenir compte des cylindrées, avec attribution de points chaque jour de course.

Le barème est le suivant :

Position	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Points	25	22	20	18	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

Le pilote qui participera le même jour que le Championnat Grand Est à une manche du championnat de France, de Championnat de France des Régions toutes disciplines, du championnat d'Europe ou du championnat du monde se verra attribuer les points suivants (sous réserve de participer au moins à une épreuve du championnat de ligue) :

Classement Elite (par catégorie de cylindrée)

1^{er} au 10^{ème} : 25 points

11^{ème} au 20^{ème} : 20 points

21^{ème} au 30^{ème} : 16 points

Classement National (par catégorie de cylindrée)

1^{er} au 5^{ème} : 25 points

6^{ème} au 10^{ème} : 22 points

11^{ème} au 20^{ème} : 16 points

21^{ème} au 50^{ème} : 13 points

Il appartient aux pilotes de faire connaître leurs résultats au délégué dans les 15 jours suivant la course.

Le classement final se fera sur l'addition de tous les résultats.

En cas d'ex-æquo, le pilote ayant marqué le plus de points sur la totalité des courses sera le mieux classé.

Si des ex-æquo subsistent, les pilotes seront départagés par le nombre de première place, puis de deuxième place, puis de troisième place, etc...

La catégorie choisie lors de la 1^{ère} épreuve du championnat sera celle retenue pour le classement de la saison (sauf avis de la commission après demande écrite du pilote au Président).

Un pilote classé 1^{er} au classement du trophée ligue 2 devra concourir en championnat ligue 1 l'année suivante, et ce pendant au moins 1 an. S'il souhaite continuer à rouler en trophée ligue 2, il ne marquera pas de points pendant l'année.

Un pilote classé 1^{er} au classement du challenge ligue 3 devra concourir en trophée ligue 2 l'année suivante, et ce pendant au moins 1 an. S'il souhaite continuer à rouler en challenge ligue 3, il ne marquera pas de points pendant l'année.

Récompenses

1) pour le championnat ligue 1, la ligue moto Grand Est récompensera

les 3 premiers du classement Grand Est

les 3 premiers vétérans L 1 du classement Grand Est

les 3 premiers super-vétéran L1 du classement Grand Est

les 3 premiers espoir L 1 du classement Grand Est

2) pour le trophée ligue 2, la ligue moto Grand Est récompensera

les 3 premiers du classement Grand Est

les 3 premiers vétérans L 2 du classement Grand Est

les 3 premiers super-vétéran L 2 du classement Grand Est

les 3 premiers espoir L 2 du classement Grand Est

les 3 premières féminines du classement Grand Est

3) pour le challenge ligue 3 la ligue moto Grand Est récompensera

les 3 premiers du classement Grand Est

les 3 premiers 50 cc du classement Grand Est

Calendrier

Date	Club Organisateur	Lieux	Dept	Format
07/04/2024	ARDEN MOTO PASSION	VOUZIERES	08	ENDURO
21/04/2024	SECTION MOTO LA BRESSAUDE	LA BRESSE	88	ENDURO SPRINT
19/05/2024	MOTO CLUB EPERNAY	EPERNAY	51	ENDURO
25 & 26/05/2024	CHAUMONT ENDURO 52	CHAUMONT	52	ENDURO
02/06/2024	CLUB MOTO PLATEAU DE ROCROI	ETEIGNIERES	08	ENDURO
09/06/2024	MC LATRECEY	LATRECEY	52	ENDURO
30/06/2024	MC PICARD	CONTY	80	ENDURO
25/08/2024	MC BESANCON GONSANS	BESANCON GONSANS	25	ENDURO
08/09/2024	MC MAZEL	ERIZE LA PETITE	55	ENDURO

Pour information, épreuves Hors Championnat Grand-Est

23 & 24/03/2024	M.FOYER RURAL DE FAULX	FAULX	54	Classique enduro (Val de Lorraine Classic)
27 & 28/04/2024	MC TAILLETTE	ROCROI	08	Championnat de France Enduro

**Ce règlement vient en additif à celui du
Championnat de France**